

**Communiqué de presse
du procureur de la République financier**

Paris, le lundi 28 juin 2021

Le parquet national financier avait ouvert, au mois de novembre 2019, une enquête préliminaire confiée à la Brigade de Répression de la Délinquance Economique (BRDE) afin de vérifier les informations publiées, le 15 novembre 2019, par la cellule d'investigation de Radio France relatives à l'emploi, par Mme Ségolène Royal, des moyens et fonds publics mis à sa disposition en ses qualités d'ambassadrice des pôles arctique et antarctique et de ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer.

Les investigations effectuées dans le cadre de cette enquête n'ont permis de démontrer la commission d'aucune infraction.

Ce dossier a donné lieu ce jour à une décision de classement sans suite.

Le procureur de la République financier
Jean-François BOHNERT

Contact presse : 01 44 32 98 90

emmanuelle.fraysse@justice.fr